

Le ministère de l'agriculture reçoit 601 435 signatures pour dire STOP aux cages pour les lapins

Paris, 28 juin 2016 – Le cabinet du ministre de l'agriculture a reçu hier de la main de CIWF une pétition de plus de 600 000 signatures dont 145 934 signatures françaises demandant la fin des élevages de lapins en cage. En Europe et en France, 99% des lapins sont élevés dans de petites cages grillagées. CIWF demande l'interdiction de ces cages ainsi qu'une législation spécifique pour protéger cette espèce.

601 435 signatures contre les cages pour les lapins : une pétition de poids

Remise en mai dernier au conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne à Bruxelles afin de demander la fin des élevages de lapins en cage, la pétition comprenant 601 435 signatures dont plus de 145 000 de citoyens et citoyennes françaises a été remise lundi 27 juin 2016 au ministère de l'agriculture.

Cette campagne a reçu le soutien de personnalités comme Evanna Lynch, actrice d'Harry Potter, de plus de 110 eurodéputés (dont [Pascal Durand](#), [Edouard Martin](#), [José Bové](#), [Karima Delli](#), Michel Rivasi) et d'un grand nombre de dessinateurs comme [Lewis Trondheim](#) ou [Anita Jeram](#), qui ont dessiné pour cette campagne.



320 millions de lapins élevés en cage en Europe, dont 37 millions en France

[L'enquête menée par CIWF](#) en 2014 dans des élevages de lapins en Europe avait permis de dévoiler les terribles conditions de vie de plus de 320 millions de lapins : nés dans des cages, ils y passent 80 jours, à l'étroit, sur des grilles nues provoquant blessures et stress, avant d'être abattus. Les femelles allaitantes, quant à elles, sont gardées en cages individuelles durant deux ans.

Les lapins sont les animaux les plus élevés en cage en Europe. Et il n'y a aucune loi spécifique pour les protéger. Il est urgent de passer à l'action.

Pour Agathe Gignoux, chargée d'affaires publiques de CIWF France, « il est temps que la France et la Commission européenne réagissent et comprennent que les citoyens ne veulent plus de ce type d'élevages. Il faut mettre en place une réglementation qui interdise les cages et fixe des règles minimales de protection pour les lapins, comme c'est déjà le cas dans certains pays européens. Le Ministère français reconnaît le besoin de faire évoluer la filière cunicole en France mais il ne veut pas pour l'instant soutenir une évolution par la loi. C'est une déception, mais nous n'allons pas nous arrêter là et continuons notre mobilisation ».

La France est l'un des plus importants producteurs de lapin en Europe. Il est clairement établi que les pratiques d'élevage de lapins aujourd'hui en France et dans l'Union européenne sont contraires aux recommandations de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et CIWF considère que les conditions dans lesquelles la vaste majorité des lapins européens sont élevés enfreignent la directive 98/58 sur la protection des animaux dans les élevages.

Le rapport de l'EFSA de 2005ⁱ a mis en lumière de nombreux problèmes liés au bien-être des lapins en élevage et nous constatons que ceux-ci perdurent plus de 10 ans après.

Parmi les problèmes de bien-être, les plus préoccupants sont :

- **Le confinement physique dans des cages** empêchant les lapins de se mouvoir, de se mettre sur les pattes arrières et d'exprimer leurs comportements naturels. Pour les lapins reproducteurs, le logement individuel en isolation de ses congénères.
- **L'environnement appauvri et la piètre qualité des sols**, provoquant un important inconfort physique et thermique, des blessures, du stress et des comportements anormaux.
- **Les forts taux de mortalité**, maladies entériques (coccidiose, pasteurellose), maladies respiratoires et blessures et **l'usage massif et régulier d'antibiotiques**.

Des alternatives existent

Les alternatives se développent en élevages cunicoles ces dernières années, notamment le système en « parcs ». Ce système a été développé **en Belgique, où les cages sont désormais interdites**, mais aussi en Allemagne et en France. Il garantit un meilleur bien-être que les cages nues ou enrichies pour l'engraissement des lapins.

Nous demandons la mise en place d'une réglementation spécifique pour couvrir les points suivants :

- interdiction des cages
- densité minimale
- qualité du sol
- enrichissement du milieu
- interdiction des antibiotiques en routine
- élevage en groupe pour les reproducteurs

Suite à la campagne menée par CIWF, le député européen Stefan Eck prépare actuellement un rapport d'initiative, demandant à la Commission européenne d'élaborer une législation sur le bien-être des lapins. Ce rapport sera discuté en Commission Agriculture du Parlement européen, à partir du 8 septembre, puis soumis au vote de l'ensemble des députés fin 2016 /début 2017.

Plus d'informations :

- [Le recueil de dessins](#)
- [L'enquête de CIWF](#) dans des élevages de lapins en Europe
- [Le rapport d'initiative](#) de l'Eurodéputé Stefan Eck pour des standards minimaux de protection des lapins

Contact presse

Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr - 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

Retrouvez nous sur



A propos de CIWF

Créé en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission de promouvoir le bien-être des animaux d'élevage et de mettre fin à l'élevage industriel, par le biais d'activités de plaidoyer, de campagnes et de partenariats. CIWF met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. www.ciwf.fr

ⁱ The EFSA Journal (2005) 267, 1-

31, "The Impact of the current housing and husbandry systems on the health and welfare of farmed domestic rabbits" <http://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/pub/267>